

Etape Chenay - Melle



L'étape n'est pas très longue et ne présente pas de difficultés, cela laisse du temps pour visiter et découvrir Melle. Dans un premier temps on suit le GR®655 et son balisage, puis le balisage jacquaire jaune et bleu, pour retrouver plus loin le GR®.

Depuis l'église Notre-Dame de Chenay, on prend la 1ère à droite rue du Breuil, on suit la route et 400m plus loin le chemin à gauche à travers champs. On suit le balisage blanc rouge, on passe la Sèvre Niortaise **1,3km**, juste après le GR®655 part à droite pour faire une boucle supplémentaire de 5km...

On poursuit tout droit balisage jaune bleu à travers champs sur chemin puis petite route. Plus loin on repasse la Sèvre Niortaise **2,7km**, qui fait des méandres. On continue toujours tout droit sur la petite route. Au croisement avec D45 **3,5km** tout droit en suivant le balisage jaune bleu. Au bout sur route **4,2km** à droite. On passe le lieu-dit la Ripaudière, puis dans le lieu-dit suivant à droite **4,8km** chemin de St-Jacques, on suit le chemin et le balisage jaune bleu. Au débouché sur route tout droit et au croisement à droite route chemin de l'Engachet **5,2km** et plus loin dans un virage le large chemin descendant à droite **table avec bancs** on retrouve le balisage GR®655. Au débouché sur route, tout droit et plus loin le chemin à droite bien indiqué balisage jaune bleu (si boueux, rester sur la route et au stop à droite).

Au débouché à droite on est à Sepvret, on suit D108. puis le petit chemin à gauche juste avant la mairie (si besoin **eau** cimetière proche tout droit juste après la mairie). Puis la rue du Breuil dans le prolongement, on suit le balisage pour aboutir rue de la Plaine **6,9km** que l'on prend à droite. On poursuit tout droit sur route et plus loin dans un virage le large chemin **7,6km** qui part le plus à droite. Au croisement de chemin en face, puis on traverse une route **8,6km**, pour poursuivre en face toujours sur un large chemin. Au débouché sur route **9,4km** à gauche, puis la route à droite **10,1km** direction le Chatelier et à la bifurcation suivant en Y à droite le large chemin.

On suit ce chemin à travers champs, au croisement de chemins **10,9km** en face et 250m plus loin à droite sur route on est au Coudray. On suit la rue des Chaumes et au bout, le chemin en face. Au débouché sur D10 **12,2km** à gauche et rapidement le chemin à droite. On suit le balisage blanc et rouge, on traverse une petite route **13,3km** et plus loin on passe par la mare aux Canes **14,6km** et

Etape Chenay - Melle

300m plus loin le chemin à gauche, on suit le balisage dans la partie boisée et au débouché sur route **15,3km** tout droit.

A la bifurcation suivante à gauche, on quitte le lieu-dit Pré des Places, on continue sur cette route, on passe devant un cimetière avec **eau** et au stop **15,8km** à droite sur D950, on est à St-Léger-de la-Martinière, au niveau de la mairie le GR® fait une petite boucle par la rue de la Mairie à gauche pour passer devant une église **toilette publique** avec **eau, bancs**, si on veut on peut continuer tout droit. Au rond-point **16,1km** supermarché, on prend la 1ere sortie à droite avenue Clément Pineau, on entre dans Melle, en passant le Pile Pinier. On prend ensuite la route Allée du Pinier à gauche. Au bout au niveau de la barrière, tout droit sur le chemin **17,1km**, on débouche sur la rue Allée du Bois Morat que l'on prend à droite, **bancs**. Au stop en face rue chemin de la Fosse aux Chevaux, on suit le chemin piétonnier. Au stop **28,4km** en face sur chemin et au débouché rue du tapis vert à gauche on arrive à la mairie, puis tout droit pour arriver au centre-ville tous commerces et services. Pour ceux qui vont au gîte communal, il faut passer d'abord à l'office de tourisme place Aristide Brian, juste après la mairie

GR® est une marque déposée de la Fédération Française de Randonnée.

En cas d'erreurs ou d'évolutions, n'hésitez pas à aviser GRdodo, afin d'aider les autres pèlerins.

Les commentaires et photos sont la propriété de GRdodo. Il est formellement interdit d'en reproduire tout ou partie sans l'autorisation expresse de la société GRdodo.